



Académie de Poitiers Déclaration liminaire CGT Enseignement Privé Poitou-Charentes CCMA du jeudi 2 juin 2022

Représentant.es CGT : Laurence CHARPENTIER - Alexandre ROBUCHON

Madame la Rectrice,

Mesdames et Messieurs les membres de la CCMA,

Le 20 mai, La CGT Enseignement Privé a pris acte positivement du départ de Jean-Michel Blanquer du ministère de l'Éducation Nationale. Durant ces cinq années, les personnel·les ont trop été ignoré·es et méprisé·es. Les différentes réformes initiées par ce ministre n'ont eu qu'une conséquence, contribuer à la destruction de l'École. Le choix du nouveau ministre apparaît donc comme une rupture idéologique avec son prédécesseur. Ceci dit, nous ne saurions nous contenter de symboles. Au regard de la constitution de l'équipe ministérielle, on ne peut que craindre une continuité avec la politique du quinquennat précédent. Mettre en œuvre les propositions du candidat Macron lors de la campagne serait une catastrophe pour notre métier et une provocation supplémentaire.

Nous vous le répétons une nouvelle fois aujourd'hui : il y a urgence pour l'éducation !

Urgence pour les conditions de travail qui se détériorent et qui entraînent une perte de sens du métier pour nos collègues ainsi qu'une dégradation des conditions d'apprentissage pour les élèves.

Urgence pour les salaires élément fondamental pour rendre le métier plus attractif.

Urgence pour la formation, qu'elle soit initiale ou continue. Enseigner est un métier qui s'apprend.

Urgence pour une véritable reconnaissance. L'initiative actuelle à Versailles de « job dating » n'y contribue pas vraiment, renvoyant l'image qu'enseigner est la portée de tout le monde, créant ainsi une illusion dangereuse. La priorité est-elle d'avoir des personnes compétentes ou simplement d'assurer une présence physique d'un adulte dans les classes ?

Nous le verrons aujourd'hui, l'étude des tableaux d'avancement pour les promotions à la Hors-Classe et ses conséquences, dénoncées depuis le début de la mise en place du PPCR, avec de nombreuses déceptions à la clé, pour cause de quotas de promotions. Sans être naïfs, ce sont des moments attendus par les collègues, pour permettre une augmentation de salaire.

Nous verrons aussi l'insuffisance du contingent pour les congés formation, réduit à seulement un ETP, comme l'an dernier.

Nous faisons enfin le constat des difficultés pour les candidat·es pour préparer le concours, avec un recul de M1 à M2 et une année très lourde à gérée.

C'est pourquoi, à la CGT Enseignement Privé (et sans recours à un quelconque cabinet de conseil...), nous demandons un dégel du point d'indice et une revalorisation immédiate de 400 € pour rattraper le pouvoir d'achat perdu ces 20 dernières années (sans contrepartie), le retour à un concours en L3 avec 2 années de formation comme fonctionnaire stagiaire permettant de valider un Master, l'abrogation des réformes du lycée, du bac et du lycée professionnel.

Il y a urgence, nous espérons que le ministre saura entendre les attentes des personnels et y répondre.

Nous vous remercions de votre écoute.